VILLE DE MONTRÉAL ARRONDISSEMENT D'AHUNTSIC-CARTIERVILLE RÈGLEMENT XX-XXX

RÈGLEMENT PORTANT APPROBATION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL PROMENADE FLEURY, POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2023 ET IMPOSANT UNE COTISATION

Vu l'article 458.27 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19);

Vu le Règlement intérieur du conseil de la Ville portant délégation aux conseils d'arrondissement de certains pouvoirs relatifs aux sociétés de développement commercial (03-108);

À la séance du	2022,	le	conseil	de	1'arrondissement	d'Ahuntsic-	-Cartiervill
décrète :							

1. Aux fins du présent règlement :

- 1° le mot « local » signifie toute partie d'une unité d'évaluation d'un immeuble non résidentiel ou d'un immeuble résidentiel visé à l'article 244.31 de la Loi sur la fiscalité municipale (RLRQ, c. F-2.1) qui fait l'objet d'un bail non résidentiel distinct auquel est partie le propriétaire, est destinée à faire l'objet d'un tel bail, est occupée à des fins non résidentielles de façon exclusive par le propriétaire ou est destinée à être ainsi occupée par lui;
- 2° le mot « Ville » signifie la Ville de Montréal;
- 3° la valeur foncière est constituée de la valeur foncière ajustée d'une unité d'évaluation conformément à l'article 253.30 de la Loi sur la fiscalité municipale lorsqu'applicable;
- 4° la superficie d'un établissement d'entreprise est égale à la superficie qu'il occupe plus ou moins 5 %;
- 5° la base de la cotisation est établie en effectuant consécutivement les opérations suivantes :
 - a) multiplier la superficie de l'établissement d'entreprise au 1^{er} janvier 2023, par la valeur foncière attribuable aux parties non résidentielles de l'unité d'évaluation inscrite au rôle d'évaluation foncière en vigueur au 1^{er} janvier 2023;

b) diviser le produit qui résulte de la multiplication prévue au sous-paragraphe a) par la superficie totale des locaux de l'unité d'évaluation au 1^{er} janvier 2023.

Aux fins du paragraphe 5°, la valeur foncière des immeubles visés aux paragraphes 3°, 13°, 14°, 15° et 16° de l'article 204 de la Loi sur la fiscalité municipale est réputée être la valeur foncière ajustée attribuable aux parties non résidentielles de l'unité d'évaluation.

- **2.** Le budget de fonctionnement de la Société de développement commercial Promenade Fleury pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023, qui figure à l'annexe A, est approuvé.
- **3.** Aux fins de ce budget, il est imposé aux membres de cette société, une cotisation composée du taux de 0,1984 % appliqué sur la base de la cotisation de chaque établissement d'entreprise ainsi que du taux de 0,337852 \$ le pied carré, multiplié par la superficie du local occupé par chaque établissement d'entreprise. À cette cotisation doivent être ajoutées la T.P.S. et la T.V.Q.
- **4.** Malgré l'article 3, lorsqu'un établissement est situé au rez-de-chaussée d'un immeuble, la cotisation imposée ne peut être supérieure à 14 000 \$ ni être inférieure à 425 \$. Lorsque l'établissement est situé ailleurs qu'au rez-de-chaussée d'un immeuble, la cotisation imposée ne peut être supérieure à 10 500 \$ ni être inférieure à 160 \$.

Aux fins de l'application du présent règlement, un établissement d'entreprise est réputé situé au rez-de-chaussée s'il répond aux exigences suivantes : il est situé, en tout ou en partie au rez-de-chaussée et son entrée principale y est également située.

- **5.** Toute demande de correction de la superficie de l'établissement d'entreprise doit être formulée au Service des finances de la Ville au plus tard 60 jours après l'expédition du compte de cotisation.
- **6.** La cotisation est perçue selon les modalités qui suivent :
 - 1° eu égard à l'intérêt et à la pénalité sur les arrérages de cotisation, les dispositions relatives à l'intérêt et à la pénalité sur les arrérages de taxes prévues au règlement annuel sur les taxes adopté par le conseil de la Ville, s'appliquent;
 - 2° eu égard au mode de paiement :
 - a) si le montant dû est inférieur à 300 \$: en un versement unique, au plus tard le 30^e jour qui suit l'expédition du compte par la Ville;
 - b) si le montant dû est de 300 \$ ou plus, au choix du débiteur :
 - i) soit en un versement unique, au plus tard le 30^e jour qui suit l'expédition du compte par la Ville;

ii) soit en deux versements égaux, le premier, au plus tard le 30^e jour qui suit l'expédition du compte par la Ville, et le second, au plus tard le 90^e jour qui suit le dernier jour où peut être fait le premier versement.

Lorsqu'un jour mentionné au paragraphe 2 du premier alinéa survient un jour non ouvrable, le versement doit être fait au plus tard le premier jour ouvrable qui le suit.

7. Lorsque la correction d'une donnée servant de base au calcul de la cotisation entraîne une correction du montant de la cotisation imposée à un membre pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023, le membre dont la cotisation est ainsi corrigée doit payer un supplément de cotisation à la Ville ou, selon le cas, celle-ci doit effectuer un remboursement de cotisation à ce membre.

Aucun supplément de cotisation n'est exigé d'un membre et aucun remboursement n'est effectué par la Ville lorsque la cotisation imposée est corrigée d'un montant de moins de 50 \$, excluant la T.P.S. et la T.V.Q.

ANNEXE A
SDC PROMENADE FLEURY- BUDGET 2023

GDD 1229715001

Budget 2023 | S.I.D.A.C. La Promenade Fleury

REVENUS	2023
Cotisations des membres	300 560,00 \$
Subv. Arrond. Ahuntsic-Cartierville (soutien à la permanence)	80 000,00 \$
Subv. Arrond. Ahuntsic-Cartierville (soutien aux projets)	15 000,00 \$
Subv. Arrond. Ahuntsic-Cartierville (campagne sociofinancement)	- \$
Subv. Ville de Montréal (Soutien aux affaires des SDC)	160 000,00 \$
Campagne de sociofinancement II	555 560,00 \$
Subv. PF Ville de Montréal (sociofinancement)	
Transferts contributions Ville autres SDC	
Subv. Arrondissement A-C (sociofinancement)	- Ś
Commandite Caisse Desjardins	
Contributions citoyennes (Stripe)	- \$
Partage des frais autres SDC	- \$
Subventions gouvernementales	- <
Subv. prêt d'urgence Canada	- \$ - \$ - \$ - \$ - \$
Subventions salariales et pour le loyer (COVID-19)	- \$
Fonds pour les collectivités en santé (fédéral)	_
Fonds canadien de revitalisation des communautés (FCRC)	- \$
Patrimoine Canada	
Subv. salariale Emploi été Canada Revenus de commandites & autres revenus	35 500,00 \$
Commandite annuelle Caisse Desjardins	
Revenus autogénérés (événements et services)	
Revenus intérêts - placements	
Revenus intérêts autres	· ·
Revenus Noël	the state of the s
Revenus Foire de juin	
Revenus Foire de septembre	
Revenus autres événements	
Revenus colonnes Morris	- \$
Revenus divers	- \$
Députée Marie Montpetit	- \$
TOTAL REVENUS	591 060,00 \$
TOTAL REVERSO	331 000,00 \$
CHARGES	2023
Activités promotionnelles et communication marketing	
Achats médias, graphisme, site Web et marketing	4 000,00 \$
Publicité/Activation marketing - Divers	- \$
Remboursement chèques-cadeaux	
Conception graphique	
Commandites diverses	
Site Internet	- 5
Site internet	· ·

Foire de juin Foire de septembre Noël	60 000,00 \$ 30 000,00 \$ 25 000,00 \$
Autres événements promotionnels	22 350,00 \$
Vente Glaciale	1 000,00 \$
Saint-Valentin	350,00 \$
Pâques	6 500,00 \$
Déchiquetage communautaire	3 000,00 \$
Soirées ciné-théâtre	3 000,00 \$
Halloween	6 000,00 \$
Mascotte	2 500,00 \$
Campagne de sociofinancement (cumul)	- \$
Paiements aux commerces participants	- \$
Communication/marketing/frais divers	- \$
Aménagement du territoire	-

Aménagement du territoire	
Verdissement	26 000,00 \$
Placettes publiques	52 000,00 \$
Décorations de Noël	30 000,00 \$
Courtepointes	- \$

Aménagements divers et entretien extérieur (pianos, boites à livres, murales,	2 000,00 \$
colonnes Morris, photobooth, etc.)	2 000,00 \$
Entretien extérieur	- \$
Photos historiques	- \$ - \$ - \$ - \$
Colonnes Morris	- \$
Boîtes à livres et boites à sacs	- \$
Murales Pianos urbains	- \$
Décorations saisonnières (automne, printemps, événements)	2 000,00 \$
Photobooth	2 000,00 \$
Thotosouth	
Services aux membres	
Services et activités aux membres	15 000,00 \$
Fonds d'urgence COVID-19 (Plan de relance)	- \$
Activation marketing & campagne de promotion (Plan de relance)	- \$
Soutien aux affaires des SDC (subvention Ville de Montréal)	60,000,00, 6
Animation du milieu et développement commercial	60 000,00 \$ 40 000,00 \$
Stratégie marketing (conception, graphisme, publicité) Service-conseil - médias numériques (salaire)	
Recrutrement commercial (salaire)	- \$
	- ş
Aménagement du territoire Compteurs piétons - 2020	- \$ - \$ - \$
Études économiques - 2020	- \$ - \$
Liudes economiques - 2020	
·	*
Sous total - (animations/aménagement/service))	366 350,00 \$
Sous total - (animations/aménagement/service))	
Sous total - (animations/aménagement/service)) Frais de support	366 350,00 \$
Sous total - (animations/aménagement/service)) Frais de support Frais de bureau	366 350,00 \$ 27 660,00 \$
Sous total - (animations/aménagement/service)) Frais de support Frais de bureau Loyer et entreposage	366 350,00 \$ 27 660,00 \$ 10 260,00 \$
Sous total - (animations/aménagement/service)) Frais de support Frais de bureau Loyer et entreposage Électricité	27 660,00 \$ 27 660,00 \$ 10 260,00 \$ 1 400,00 \$
Sous total - (animations/aménagement/service)) Frais de support Frais de bureau Loyer et entreposage Électricité Téléphonie et Internet	27 660,00 \$ 27 660,00 \$ 10 260,00 \$ 1 400,00 \$ 4 000,00 \$
Sous total - (animations/aménagement/service)) Frais de support Frais de bureau Loyer et entreposage Électricité Téléphonie et Internet Entretien ménager	27 660,00 \$ 27 660,00 \$ 10 260,00 \$ 1 400,00 \$ 4 000,00 \$ 1 000,00 \$
Frais de support Frais de bureau Loyer et entreposage Électricité Téléphonie et Internet Entretien ménager Papeterie, frais de bureau	27 660,00 \$ 27 660,00 \$ 10 260,00 \$ 1 400,00 \$ 4 000,00 \$ 1 000,00 \$ 4 500,00 \$
Frais de support Frais de bureau Loyer et entreposage Électricité Téléphonie et Internet Entretien ménager Papeterie, frais de bureau Logiciels	27 660,00 \$ 27 660,00 \$ 10 260,00 \$ 1 400,00 \$ 4 000,00 \$ 1 000,00 \$ 4 500,00 \$ 3 000,00 \$
Frais de support Frais de bureau Loyer et entreposage Électricité Téléphonie et Internet Entretien ménager Papeterie, frais de bureau Logiciels Assurances	27 660,00 \$ 27 660,00 \$ 10 260,00 \$ 1 400,00 \$ 4 000,00 \$ 1 000,00 \$ 4 500,00 \$ 3 000,00 \$ 1 500,00 \$
Frais de support Frais de bureau Loyer et entreposage Électricité Téléphonie et Internet Entretien ménager Papeterie, frais de bureau Logiciels Assurances Taxes municipales et permis	27 660,00 \$ 27 660,00 \$ 10 260,00 \$ 1 400,00 \$ 4 000,00 \$ 4 500,00 \$ 3 000,00 \$ 1 500,00 \$ 2 000,00 \$
Frais de support Frais de bureau Loyer et entreposage Électricité Téléphonie et Internet Entretien ménager Papeterie, frais de bureau Logiciels Assurances Taxes municipales et permis Frais comptables & vérificateur général	27 660,00 \$ 27 660,00 \$ 10 260,00 \$ 1 400,00 \$ 4 000,00 \$ 1 000,00 \$ 4 500,00 \$ 3 000,00 \$ 1 500,00 \$ 2 000,00 \$ 6 000,00 \$
Frais de support Frais de bureau Loyer et entreposage Électricité Téléphonie et Internet Entretien ménager Papeterie, frais de bureau Logiciels Assurances Taxes municipales et permis Frais comptables & vérificateur général Frais de banque et intérêts	366 350,00 \$ 27 660,00 \$ 10 260,00 \$ 1 400,00 \$ 4 000,00 \$ 4 500,00 \$ 3 000,00 \$ 1 500,00 \$ 2 000,00 \$ 6 000,00 \$ 1 000,00 \$
Frais de support Frais de bureau Loyer et entreposage Électricité Téléphonie et Internet Entretien ménager Papeterie, frais de bureau Logiciels Assurances Taxes municipales et permis Frais comptables & vérificateur général	27 660,00 \$ 27 660,00 \$ 10 260,00 \$ 1 400,00 \$ 4 000,00 \$ 1 000,00 \$ 4 500,00 \$ 3 000,00 \$ 1 500,00 \$ 2 000,00 \$ 6 000,00 \$
Frais de support Frais de bureau Loyer et entreposage Électricité Téléphonie et Internet Entretien ménager Papeterie, frais de bureau Logiciels Assurances Taxes municipales et permis Frais comptables & vérificateur général Frais de banque et intérêts	366 350,00 \$ 27 660,00 \$ 10 260,00 \$ 1 400,00 \$ 4 000,00 \$ 4 500,00 \$ 3 000,00 \$ 1 500,00 \$ 2 000,00 \$ 6 000,00 \$ 1 000,00 \$
Frais de support Frais de bureau Loyer et entreposage Électricité Téléphonie et Internet Entretien ménager Papeterie, frais de bureau Logiciels Assurances Taxes municipales et permis Frais comptables & vérificateur général Frais de banque et intérêts Amortissements	27 660,00 \$ 27 660,00 \$ 10 260,00 \$ 1 400,00 \$ 4 000,00 \$ 4 500,00 \$ 3 000,00 \$ 1 500,00 \$ 2 000,00 \$ 1 000,00 \$ - \$
Frais de support Frais de bureau Loyer et entreposage Électricité Téléphonie et Internet Entretien ménager Papeterie, frais de bureau Logiciels Assurances Taxes municipales et permis Frais comptables & vérificateur général Frais de banque et intérêts Amortissements	27 660,00 \$ 27 660,00 \$ 10 260,00 \$ 1 400,00 \$ 4 000,00 \$ 4 500,00 \$ 3 000,00 \$ 1 500,00 \$ 2 000,00 \$ 1 000,00 \$ - \$
Frais de support Frais de bureau Loyer et entreposage Électricité Téléphonie et Internet Entretien ménager Papeterie, frais de bureau Logiciels Assurances Taxes municipales et permis Frais comptables & vérificateur général Frais de banque et intérêts Amortissements Sous-total (frais de support)	27 660,00 \$ 27 660,00 \$ 10 260,00 \$ 1 400,00 \$ 4 000,00 \$ 4 500,00 \$ 3 000,00 \$ 1 500,00 \$ 2 000,00 \$ 1 000,00 \$ - \$
Frais de support Frais de bureau Loyer et entreposage Électricité Téléphonie et Internet Entretien ménager Papeterie, frais de bureau Logiciels Assurances Taxes municipales et permis Frais comptables & vérificateur général Frais de banque et intérêts Amortissements Sous-total (frais de support) Frais d'opérations et représentation	366 350,00 \$ 27 660,00 \$ 10 260,00 \$ 1 400,00 \$ 4 000,00 \$ 4 500,00 \$ 3 000,00 \$ 2 000,00 \$ 6 000,00 \$ 1 000,00 \$ - \$ 34 660,00 \$